

Taglioni, F., 2000

**Les méditerranées eurafricaine et américaine :
essai de comparaison**

in Sanguin, A.-L. (dir.), *Mare Nostrum, dynamiques et mutations géopolitiques de la Méditerranée*. Paris, L'Harmattan, Collection "Géographie et Cultures"

p. 73-88

La Méditerranée : un concept ?

Le mot "Méditerranée" n'a pas toujours été un nom propre. Il est issu d'un adjectif "méditerrané" qui apparaît au XVI^e siècle et qui s'applique à qualifier "ce qui est au milieu des terres, séparé des continents" (Ruel, 1991); d'où l'expression "mer intérieure". Une Méditerranée est donc une étendue d'eau au milieu des terres. Fort de cette définition, Humboldt, A., dès la fin du XVIII^e siècle, remarque que des comparaisons sont pertinentes entre la Méditerranée eurafricaine et la Méditerranée américaine constituée par la mer des Antilles et le Golfe du Mexique. On s'interroge et réfléchit aujourd'hui sur un concept de "Méditerranée" qui pourrait recouvrir des espaces comme la mer du Japon, la mer de Chine méridionale, la mer Noire ou encore certains lacs; le débat reste ouvert et incertain (*cf.* notamment Brunet; Dollfus; Gentelle, 1995).

Les dynamiques économiques, politiques ainsi que les relations extérieures des méditerranées avec le bloc nord-américain et l'Europe seront les axes principaux de cet essai de comparaison.

Les méditerranées : éléments d'une comparaison

Lorsqu'on s'exprime sur l'espace méditerranéen qu'il soit caraïbe ou eurafricain, on se heurte inévitablement à un problème de définition. Il n'y a pas de limitation universelle à cet espace. Tout dépend du point de vue où l'on se place : culturel, politique, religieux, économique, stratégique, social. Pour les questions de géopolitique, il est nécessaire de concilier l'ensemble de ces points de vue et les espaces.

Le parti-pris retenu ici est de considérer l'ensemble des pays continentaux bordiers des méditerranées ainsi que les Etats et les territoires insulaires qui les limitent ou s'y égrènent (*cf.* figure 1). Pour la Méditerranée eurafricaine les choses sont relativement simples, il suffit de suivre les limites du bassin en excluant toutefois la mer Noire qui, malgré les détroits, est extérieure à cet espace. Pour la Méditerranée américaine, qui n'est pas véritablement une mer fermée, on tiendra compte des Grandes Antilles au Nord, de l'archipel des Petites Antilles à l'Est, du Venezuela, de la Colombie et de l'Amérique centrale au Sud, du Mexique à l'Ouest et du Sud des Etats-Unis au Nord. Ce Sud des Etats-Unis s'entend ici par le *continuum* géographique que forment les Etats du Texas, Louisiane, Mississippi, Alabama et Floride.

Les espaces méditerranéens sont-ils légitimes ou alors mythiques ? Prenons le cas de la Méditerranée eurafricaine; mythe car convergence d'espoirs et de rêves. Une sorte de construction de l'esprit qui s'incarnerait dans un espace, en fait un non espace puisque maritime. Un vide encerclé de pays (Ferrier, 1992) sur plusieurs milliers de kilomètres de côtes dont les rives du Nord se sont érigées petit à petit au rang de mythe dont elles empruntent le nom : celui de la déesse Europe. Il y a un peu plus de cinq siècles ces mêmes européens "découvraient" les *West Indies* et cette Méditerranée américaine sur laquelle ils allaient fonder leur prospérité par l'esclavage et l'économie de plantation. A cette époque et jusqu'au début du XX^e siècle, la Méditerranée américaine était entièrement polarisée sur l'Europe dont elle constituait un prolongement atlantique. L'ouverture du canal de Panama en 1914 et les guerres en Europe allaient graduellement faire de la Méditerranée américaine une arrière-cours verrouillée des Etats-Unis.

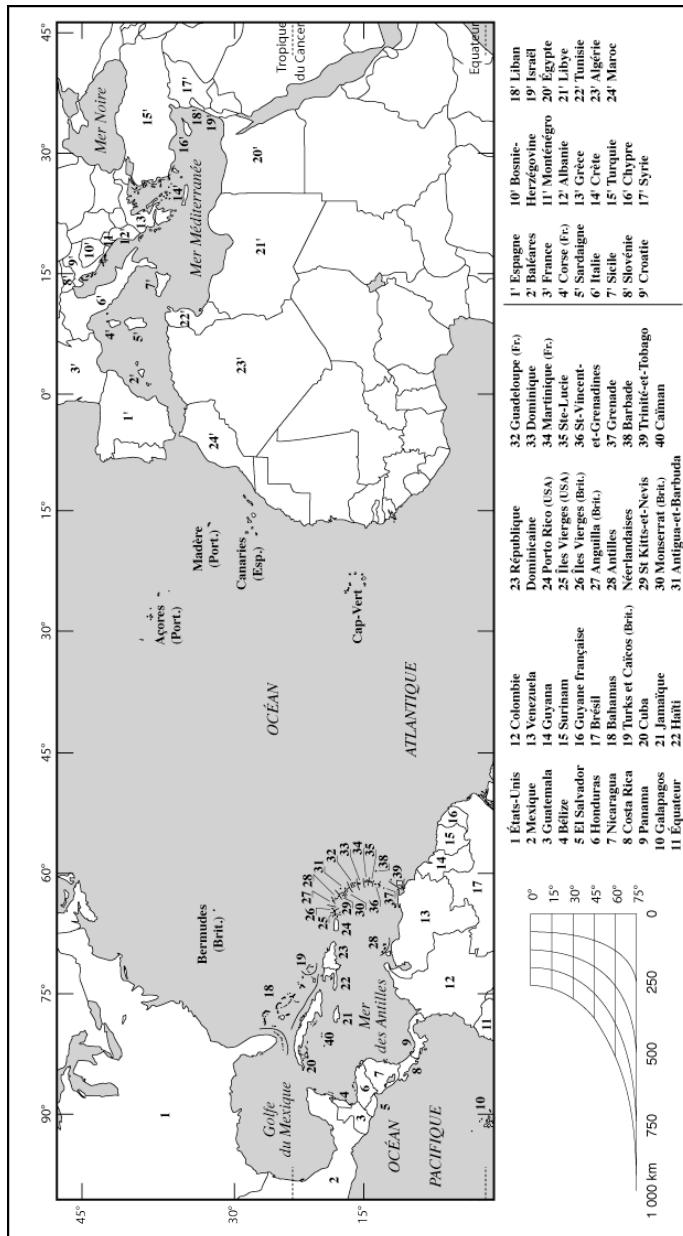


Figure 1. La Méditerranée américaine et la Méditerranée eurafrique

Espoirs et rêves, mais aussi peur des deux méditerranées où convergent les fractures et les inégalités au sein de leurs sociétés (Mosaïque, 1997). La rupture religieuse, plus précisément l'opposition chrétienté/islam et l'utilisation politique qui en est faite, est une des causes majeures des conflits armés et des déséquilibres idéologiques entre les pays de la Méditerranée eurafricaine. Alors que dans la Méditerranée américaine toutes les confessions possibles basées sur la bible sont représentées avec une forte dominante pour la religion catholique mais on trouve aussi des temples hindous, des mosquées. Une des forces de cette région est de faire cohabiter harmonieusement autant de religions.

Dans la Méditerranée eurafricaine, "au-delà des religions se juxtaposent et cohabitent trois civilisations : l'occident chrétien, l'occident byzantin et l'islam" (Mosaïque, 1997) qui induisent un décalage existentiel et culturel. Dans la Méditerranée américaine, se superposent des influences culturelles états-uniennes, européennes et africaines au sein de sociétés déracinées toujours en quête d'identités que l'héritage colonial ainsi que les lointaines mais omniprésentes racines africaines et la diffusion du mode de vie nord-américain rendent complexe. Ce "vide" identitaire a des conséquences non négligeables sur le développement.

La fracture politique dans la Méditerranée eurafricaine est la résultante d'une divergence entre les états religieux et les états laïques. Pour la Méditerranée américaine, l'opposition se situe principalement entre les Etats démocratiques et les Etats dictatoriaux plus ou moins déguisés sous couvert des Etats-Unis.

Les niveaux de développement hétérogènes induisent des inégalités de développement économique que l'on pourrait qualifier de temporelles, les peuples ayant un positionnement différentiel par rapport à la modernité. Dans la Méditerranée eurafricaine, cette fracture économique est multiple car elle s'opère non seulement entre le Nord et le Sud (la France, l'Espagne, l'Italie et la Grèce s'emparaient en 1997 de près de 90 % du PIB méditerranéen) mais aussi à l'intérieur des pays du Sud. A ce propos les pays arabes sont la région au monde où les disparités économiques sont les plus

marquées. Le phénomène est similaire dans la Méditerranée américaine où les Etats-Unis ont un PNB 15 fois supérieur à celui de l'ensemble des pays de la région (Etats continentaux et insulaires). On constate là aussi des grandes disparités entre les Etats et territoires les plus développés et les *less developed countries* pour reprendre la terminologie locale. Des pays très démunis donc comme le Honduras, Haïti, le Nicaragua ou la Guyane et le Suriname et, d'un autre côté, le Mexique, les Bahamas, Porto Rico ou les Iles Vierges avec des rapports de 1 à 25 pour le PNB ou encore de 1 à 40 si l'on considère la façade méridionale des Etats-Unis.

Certains états sont vieillissants d'autres sortent à peine de la transition démographique et l'on assiste ici à des disparités démographiques. La tension démographique des pays du sud de la Méditerranée eurafricaine, superposée aux difficultés économiques et politiques de ces pays, se double d'une tension culturelle illustrée par l'utilisation politique de l'enjeu migratoire et de la pérennisation de mouvements xénophobes d'extrême droite en Europe et de groupes islamistes revendicateurs et contestataires au Sud. Même constat pour la Méditerranée américaine dans laquelle les indices synthétiques de fécondité parlent d'eux-mêmes : 2 pour les USA, 5 au Belize, Guatemala, Honduras ou Nicaragua. Les excédents naturels très forts conjugués aux conditions économiques et sociales difficiles et le fait que le "peuple de la Caraïbe ait toujours été, et soit encore, un peuple de déracinés" (Lewis, 1968) facilite l'émigration. La région Caraïbe est d'ailleurs la seule à fournir par millions des émigrants vers trois continents : Amérique du Nord, Amérique du Sud et Europe de l'Ouest (Segal, 1987). Les lois anti-migration promulguées par les Etats receveurs ont fortement tempéré ces mouvements migratoires depuis plusieurs années déjà; subsistent néanmoins les migrations clandestines : la frontière mexicaine longue de plusieurs milliers de kilomètres en est un bel exemple.

La concentration de la production de la drogue et des matières premières dans les pays du Sud qui approvisionnent les pays du Nord fait apparaître une opposition de la répartition géographique des ressources dans les deux méditerranées.

De la combinaison des fractures que l'on vient d'évoquer, de manière non exhaustive, résulte une multitude de tensions et de dissensions : Orient/Occident, Nord/Sud, Monde de l'Islam/ Monde de la Chrétienté, Europe/Monde Arabe, Amérique blanche/minorité noire et hispanique. Des conflits inter-étatiques ou de graves tensions internes font qu'il ne se passe pas une année sans luttes armées.

Dans la Méditerranée eurafricaine "le risque de conflits graves est d'autant plus élevé que c'est l'une des régions du monde qui abrite la plus haute concentration d'effectifs militaires car elle est le théâtre de conflits incessants d'origine endogène" (Mosaïque, 1997). Les exemples de conflits inter-étatiques ou de tensions internes ne manquent pas : Algérie, Balkans, Ceuta, Chypre, Egypte, Gibraltar, contentieux Grèce/Turquie en mer Egée, Kurdistan, Libye, Mellila, Palestine, Sahara Occidental; guerres civiles en Grèce (44-49), Chypre (63-64), Liban (75-91), Yougoslavie (92-96), Albanie(95-98), Kosovo (98-99).

Dans la Méditerranée américaine, les Etats-Unis font régner l'ordre (Taglioni, 1995; 1998) ce qui n'empêche pas le Guatemala, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, la Guyana, le Suriname, le Venezuela et la Colombie d'avoir tous connu des conflits internes (prise de pouvoirs par des juntes militaires) ou des conflits inter-étatiques (souvent pour des problèmes de frontières).

On le voit, les espaces ou les non espaces méditerranéens, se définissent davantage par leurs diversités et divergences que par leurs unités et convergences. Leur principale similitude est donc finalement un modèle spatial conceptuel qui consiste en un "liquide" : la mer et un "solide" autour : la terre. Le "liquide" et le "solide" sont de dimensions comparables (cf. tableau 1) bien que la Méditerranée américaine soit composée d'un plus grand nombre d'Etats et territoires et que ses structures régionales soient moins complexes. Cette dernière observation se traduit par une coopération et une intégration régionale beaucoup plus poussée dans la Méditerranée américaine avec notamment l'ALENA, le groupe des trois (Mexique, Venezuela, Colombie), le marché commun des pays d'Amérique centrale, le CARICOM et l'Association des Etats de la Caraïbe (Taglioni, 1997). Une très forte dominante linguistique hispanophone et une "monnaie

unique", le dollar, lui donnent une certaine homogénéité dans les échanges humains et économiques alors que l'Union du Maghreb Arabe (UMA) ou la Ligue Arabe restent des organisations sans aucune portée.

En dépit de ce qui précède, les régions méditerranéennes forment dans les deux cas des entités géopolitiques homogènes.

Pour la Méditerranée eurafricaine, son prolongement vers le Golfe Persique, qui détient 70% des réserves mondiales de pétrole, la rend vitale pour l'économie mondiale. "Sur un plan géostratégique, elle est un point de passage obligé au confluent des grandes voies terrestres et maritimes, un nœud où se rejoignent l'Europe, l'Asie et l'Afrique. On y trouve ainsi de nombreux lieux d'une importance capitale, notamment les détroits de Gibraltar, du Bosphore, le Canal de Suez, et les détroits d'Ormuz et de Bab el Mandeb" (Mosaïque, 1997).

Pour la Méditerranée américaine, l'homogénéité provient de son rôle de pivot et de *continuum* géographique entre Amérique du Nord et Amérique du Sud dans la perspective d'une vaste zone de

	Nombre d'Etats et Territoires	Population 1998 (millions)	Superficie terrestre (millions km ²)	Densité (h/km ²)	Superficie estimée de la mer
Méditerranée américaine (a)	41	294	5,8	50	4 000 000 (c)
Méditerranée eurafricaine (b)	17	424	8,5	49	2 960 000 (d)

Source : compilation de l'auteur à partir de diverses sources gouvernementales et internationales

Notes :

(a) : Alabama; Anguilla; Antigua; Aruba; Barbade; Belize; Bonaire; British Virgin Islands; Cayman; Colombie; Costa Rica; Cuba; Curacao; Dominique; El Salvador; Floride; Grenade; Guadeloupe; Guatemala; Honduras; Jamaïque; Louisiane; Martinique; Mexique; Mississippi; Montserrat; Nicaragua; Panama; Porto Rico; République Dominicaine; République d'Haïti; Saba; St. Eustache; St. Kitts; St. Maarten; St. Vincent; Ste. Lucie; Texas; Trinidad; US Virgin Islands; Venezuela

(b) : Albanie; Algérie; Chypre; Egypte; Espagne; Ex-Yougoslavie; France; Grèce; Israël; Italie; Liban; Libye; Malte; Maroc; Syrie; Tunisie; Turquie.

(c) : Golfe du Mexique : 1 500 000 km²; Mer des Antilles : 2 500 000 km²

(d) : Total, non compris la Mer Noire.

Tableau 1. Quelques points de comparaisons des deux méditerranées

libre- échange impulsée par les Etats-Unis¹ ainsi que par la vocation du Canal de Panama qui assure toujours 50 % du trafic du commerce états-unien entre Pacifique et Atlantique. L'importance du complexe militaire des Etats-Unis, bien que revue à la baisse depuis la fin de la guerre froide, indique toujours l'intérêt stratégique que donnent ces derniers à la Méditerranée américaine. Il est vrai cependant que l'on assiste désormais, de la part des Etats-Unis, à un glissement de l'importance purement militaire vers des préoccupations économiques, sanitaires, météorologiques (Taglioni, 1998) et géopolitiques maritimes (Taglioni, 1999) avec la loi sur le droit de la mer (200 miles marins).

Signalons d'autres points communs entre les deux Méditerranées : elles constituent des bassins touristiques majeurs pour les nord-américains et les européens; de nombreux paradis fiscaux s'y concentrent; ce sont des mers de transit pour la drogue; des mers ouvertes chacune sur deux océans (Atlantique/Pacifique et Atlantique/Océan Indien).

Les deux blocs géopolitiques méditerranéens, tel qu'on vient de les définir, sont dans leur partie sud en contact, à des degrés différents, avec les superpuissances nord-américaine et européenne. Ces contacts se font de multiples façons : échanges culturels, économiques, humains, politiques, commerciaux, financiers (*cf.* figure 2).

C'est dans la dimension stratégique, diplomatique et d'aide au développement que nous allons poursuivre la comparaison.

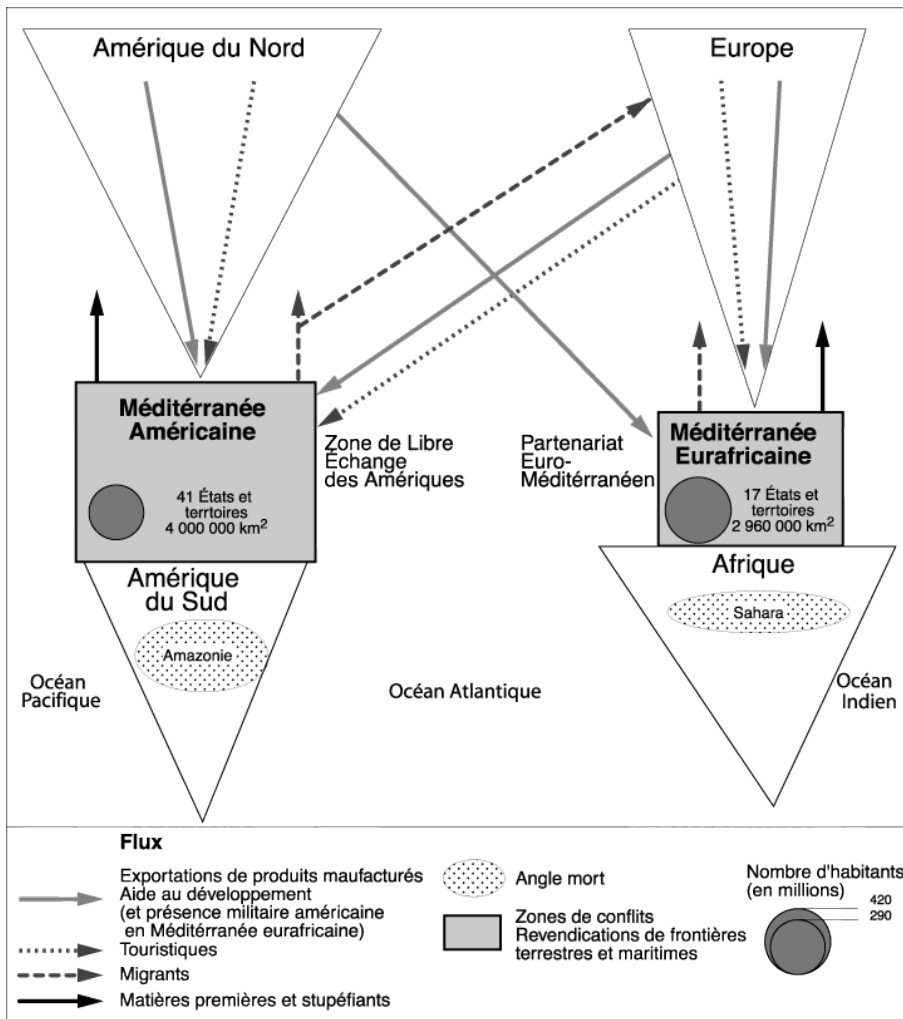
¹. Il s'agit de la Zone de Libre Echange des Amériques (FTAA, *Free Trade Area of the Americas*) proposée à Miami en décembre 1994 durant le sommet des Amériques. Les négociations sont en cours et son accomplissement est prévu à l'horizon 2005.

Les relations de l'Union Européenne avec les méditerranéens

Les relations de coopération économiques, politiques et de sécurité de l'Europe avec la Méditerranée eurafricaine et les pays arabes se sont traduites ces 35 dernières années par divers accords (Mosaïque, 1997; Regnault, 1997). Brièvement et chronologiquement, il s'agit de la *Conférence² sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE)* qui a formalisé les premiers liens entre l'Europe et la Méditerranée eurafricaine en 1972; *le dialogue Euro-Arabe* en 1973 qui est l'unique tentative européenne de diplomatie multilatérale, portant sur les questions économiques, politiques, culturelles et sociales; *la Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM, 1991)*, ses origines remontent aux années 80 dans un contexte de rivalité Est-Ouest durant lequel les non-alignés méditerranéens proposent la création de la conférence pour la sécurité au Moyen-Orient; *le dialogue 5+5* (1990) est né de la création de l'UMA (Union du Maghreb Arabe) en 1989 et "d'une conviction française selon laquelle la CSCM devait commencer par réunir les pays du noyau le plus stable de la rive sud de la Méditerranée (Maroc, Algérie, Tunisie, Turquie, Egypte) et les pays européens les plus concernés (Espagne, France, Italie, Grèce, Portugal)" (Mosaïque, 1997). La guerre du Golfe, la crise algérienne, les désaccords entre les membres de l'UMA et l'embargo de l'Union Européenne vis-à-vis de la Libye ont vite gêné cette initiative mort-née; le *forum méditerranéen* est le fruit d'une initiative égyptienne en 1991. Il vise à équilibrer le dialogue "5+5" en associant la rive orientale aux relations euro-méditerranéenne dont ce pays se sentait exclu (Mosaïque, 1997); *la politique méditerranéenne rénovée*, depuis 1990 "est une instance établissant les bases d'une coopération économique classique, sans vocation ni prétention à l'égard des enjeux d'une politique globale de voisinage. Elle évolue progressivement vers un partenariat sous-régional qui se limite pour l'instant aux pays du Maghreb" (Mosaïque, 1997); *la conférence de Barcelone³* (novembre 1995) est la dernière

². Elle est devenue maintenant une organisation : l'Organisation sur la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE).

³. Une deuxième conférence a eu lieu à Malte en avril 1997 (voir : Calleya, S., 1997).



(F. Taglioni)

Figure 2. Schéma de l'organisation des espaces de la Méditerranée américaine et de la Méditerranée eurafricaine

La prochaine réunion des ministres des affaires étrangères se tiendra en Allemagne, au cours du premier semestre 1999.

initiative en date, elle prévoit notamment la mise en place d'une zone de libre échange euro-méditerranée à l'horizon 2010 entre les Etats de l'Union Européenne et les "12 Partenaires Méditerranéens (PM)"⁴.

On le voit, les tentatives sont multiples⁵ mais ne sont soldées à ce jour que par des bonnes intentions qui semblent en l'état des choses bien théoriques et parfois abstraites au regard des forces centripètes qui divisent la région de la Méditerranée eurafricaine. Dans sa dimension économique, la coopération entre l'Union Européenne et les pays du sud de la Méditerranée est asymétrique. Les balances commerciales, pour des raisons structurelles, sont nettement déficitaires pour les pays méditerranéens en développement. A l'inverse ces balances sont excédentaires pour les pays de l'Union Européenne et plus particulièrement pour les pays du Sud (Espagne, France, Italie et plus marginalement Grèce et Portugal).

Il existe en revanche des accords pragmatiques de coopération au développement entre l'Union Européenne et les Partenaires Méditerranéens (PM). Cependant l'aide communautaire accordées aux PM, est nettement inférieure à la somme des aides bilatérales européennes. Cette prédominance des aides bilatérales souligne "la prégnance des politiques nationales en Méditerranée eurafricaine sur celles des organismes multilatéraux" (Paris, *in* Gizard, 1993). L'aide est aussi inférieure à celle versée aux pays ACP ou aux PECO pourtant historiquement et géographiquement plus éloignés. Globalement, l'aide de l'Union Européenne (Teboul, 1997; Cox, 1997; Gizard, 1993) et des pays membres représente environ seulement 15 % de l'aide totale perçue par les PM avec de surcroît une importante inégalité dans la répartition géographique à l'intérieur des groupes de pays receveurs (Maghreb; Machrek). L'aide de l'UE à destination des PM a cependant plus que doublé sur les périodes

⁴. Les "12 PM" sont les 11 pays méditerranéens (Algérie, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie) et les autorités palestiniennes.

⁵. Signalons que les institutions occidentales de sécurité l'OTAN en 1994 et l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) en 1992 ont mis chacune en place des organes de travail sur la coopération Europe/Méditerranée eurafricaine. Ces deux institutions de sécurité sont animées cependant d'objectifs différents qui portent sur des espaces géographiques à géométrie variable.

1986-90 et 1991-95. Cette enveloppe budgétaire en faveur du partenariat euro-méditerranéen⁶ a encore notablement augmenté pour 1995-99.

Malgré ces efforts récents et au-delà des chiffres, force est de constater que les pays européens qui sont les principaux partenaires commerciaux des PM, n'en sont pas les principaux partenaires financiers. Ils sont devancés très largement par les Etats-Unis et les pays arabes bien que pour ces derniers le volume de l'aide soit à la baisse depuis la fin guerre du Golfe.

La participation des pays européens au développement de leurs voisins du sud et de l'est de la Méditerranée eurafricaine est modeste et insuffisante au regard des besoins de ses partenaires mais aussi de ce que devrait être une politique de coopération axée sur le développement d'un véritable partenariat tel qu'il est préconisé dans la conférence de Barcelone. Il est vrai que le développement de la Méditerranée dans sa composante Maghreb et Machrek n'est pas et n'a jamais été, malgré l'approvisionnement en énergie et en main-d'oeuvre, une priorité pour l'Union Européenne. Bien que les choses évoluent, l'Union Européenne a davantage les yeux tournés vers l'Est ou l'Ouest (l'accord-cadre interrégional de coopération entre l'UE et les pays du MERCOSUR⁷ signé le 15 décembre 1995 à Madrid est à cet égard significatif, Van Eeuwen, 1997).

Il n'y a véritablement dans l'Union Européenne que la France, l'Italie et de manière plus ambiguë l'Espagne, pour des raisons historiques et de proximité géographique, qui oeuvrent pour une reconnaissance de la vitalité des relations pour le moins diplomatiques avec les PM.

Pourtant, le processus euro-méditerranée est partie prenante du mécanisme de la construction européenne en participant à son élargissement dans une direction autre que l'Est (Tovias, 1997). D'autant qu'en comparaison de l'aire de l'ALENA et de ses éventuels

⁶. Le conseil européen de Cannes, en juin 1995, a décidé d'attribuer au Partenariat euro-méditerranéen un montant de 4 685 millions d'écus sous forme de dons pour la période 1995-1999. A ce montant s'ajoutent les prêts de la BEI (2 310 millions d'écus pour 1997-1999).

⁷. Mercosur : marché commun des pays du cône sud. Créé en 1991, il est constitué de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay,

prolongements tentaculaires en direction de la terre de feu, l'espace européen est sans doute déjà étroit.

Dans la Méditerranée américaine, l'Europe n'a pas de politique diplomatique globale à l'échelle de la région. A vrai dire, la France est la seul pays de l'Union Européenne, depuis le milieu des années 80, à multiplier les conférences, les rapports de réflexion et les projets de développement en vue de l'intégration des Départements Français d'Amérique (DFA) dans leur environnement régional par le biais du financement d'actions de coopération technique initiées à partir des trois départements concernés (Taglioni, 1997). L'enjeu de la coopération régionale pour les DFA est important car en se tournant trop résolument vers l'Europe, ils risquent de laisser passer les chances de leur insertion dans la Caraïbe qui est, par essence, leur cadre naturel d'épanouissement. Les actions françaises s'appuient sur un dispositif diplomatique fort de quatorze ambassades de France, plusieurs consulats, des alliances françaises, des conseillers commerciaux, financiers et de défense, ainsi que les deux missions de coopération à Sainte Lucie (depuis 1984) et Haïti (depuis 1973). La France participe à certaines organisations régionales : elle est membre observateur de l'*Organisation of Eastern Caribbean States* (OECS) et membre de la *Caribbean Development Bank* (CDB). Cependant, les opérations de développement et les actions diplomatiques de la France se limitent encore trop à la sous région des Petites Antilles et insuffisamment à l'échelle de la Méditerranée américaine. Le Royaume-Uni et le Royaume des Pays-Bas en charge de territoires dans la Méditerranée américaine essayent de se désengager de leur tutelle institutionnelle et financière. Ils ne font donc aucun effort pour développer des stratégies diplomatiques globales dans une zone qu'ils estiment définitivement entre les mains des Etats-Unis. Ce constat est valide *a fortiori* pour les autres membres de l'Union Européenne.

Dans la Méditerranée américaine, à l'inverse de la Méditerranée eurafricaine, l'aide bilatérale et multilatérale de l'Union Européenne est de loin la première source de financement des projets et actions de développement (Taglioni, 1995; Cox, 1997). Cette aide connaît plusieurs filières : la Convention de Lomé pour les ACP, la ligne

budgétaire dite "PVD ALA"⁸ pour la Colombie, l'Amérique centrale, le Venezuela et le Mexique et les aides bilatérales qu'apportent la France, l'Espagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. L'Europe qui, pendant plusieurs siècles, a profondément marqué de ses rivalités et intérêts la Méditerranée américaine semble, à l'heure du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, pour partie prisonnière d'une vieille culpabilité à l'égard de la région. Cependant, les transferts financiers massifs de l'UE en direction de la Méditerranée américaine n'ont pas toujours les résultats escomptés notamment pour les volets commerciaux concernant banane⁹ et sucre. Ces accords préférentiels continuent, malgré la pression de l'OMC, d'entretenir des archaïsmes en retardant ainsi l'entrée de ces pays dans la modernité. Dans la partie "projets de développement" en revanche l'Union Européenne et ses états membres sont tout à fait cohérents grâce à un partenariat véritable et efficace entre les différents acteurs.

Les relations des Etats-Unis avec les méditerranées

Les Etats-Unis ont une politique globale et hégémonique dans la Méditerranée qui s'appuie l'allié de poids que représente Israël (Amin, 1992). Les Etats-Unis contrôlent ainsi les trois accès de la mer Méditerranée via l'OTAN qui regroupe les armées alliées sous leur commandement. La guerre froide ayant pris fin, les Etats-Unis continuent de légitimer leur présence dans la région par les foyers de tensions dans le Golfe et les menaces intégristes arabes et iraniennes ainsi que l'attitude "provocatrice" de l'Irak. De fait, la VI^e flotte américaine qui croise en Méditerranée est impressionnante : 2 porte avions; 100 chasseurs bombardiers; 15 navires; 2 500 marines embarqués; des sous-marins et des hélicoptères. Cette armada peut-

⁸. Le Nicaragua, le Guatemala, El Salvador, Colombie et Cuba sont les principaux bénéficiaires de ces aides pour la période 1986-95 (source *Overseas Development Institute*, Londres, 1997).

⁹. Depuis le 25 septembre 1997, l'OMC a définitivement tranché en faveur des plaignants producteurs de "bananes dollars". Cependant les préférences commerciales qu'accordent l'Union Européenne aux producteurs de bananes ACP seront maintenues jusqu'en février 2000 (fin de la quatrième convention de Lomé).

être, si besoin, renforcée par des moyens encore plus puissants comme durant la guerre du Golfe et les crises irakiennes de 1998 et 1999. La présence incontournable des Etats-Unis en Méditerranée eurafricaine est facilitée, on le sait, par l'absence historique d'une politique de défense cohérente de l'Europe et l'affaiblissement du "bloc soviétique". D'autant que l'Europe malgré sa dépendance énergétique vis-à-vis du Moyen-Orient n'a que peu d'intérêts économiques convergents dans la zone. Elle s'accommode donc facilement du rôle de gendarme des Etats-Unis pour concentrer ses efforts sur les pays de l'Est et l'Asie. Cette attitude passive, qu'il faudrait nuancer suivant les pays européens, est le reflet du manque de cohésion politique de l'Union Européenne.

Cette hégémonie militaire des Etats-Unis en Méditerranée eurafricaine se double d'une "générosité" de leur aide publique au développement. Les Etats-Unis sont assurément les premiers bailleurs de fonds¹⁰ d'aide bilatérale dans la région au niveau des prêts et des dons. Précisons cependant que les Etats-Unis, contrairement à l'Union Européenne qui établit des contrats négociés de développement avec ses partenaires, distribuent son aide en fonction de critères politiques et stratégiques qui ne prennent pas toujours en compte la dimension humaine. Cette politique a néanmoins l'avantage d'être claire, motivée et déterminée.

On connaît l'importance géopolitique et économique de la Méditerranée américaine pour les Etats-Unis. Précisons simplement que bien que le complexe militaire états-unien soit en déclin, il comporte toujours des bases militaires dans la zone du canal de Panama ainsi que dans l'ensemble du golfe du Mexique et de la mer des Caraïbes. Il est vrai que jusqu'au début des années 80, les Etats-Unis n'avaient pas de véritable politique coordonnée et structurée pour la région Caraïbe. La voie de la force armée était la pratique habituelle. Avec la présidence Reagan entre en vigueur l'Initiative pour le Bassin des Caraïbes (CBI). La motivation de cette initiative est évidente :

¹⁰. Entre 1984 et 1993, les Etats-Unis ont assuré plus de 38 % de l'aide totale distribuée en Méditerranée eurafricaine (Teboul, 1997).

"La paix et la sécurité dans le bassin des Caraïbes sont pour nous d'un intérêt vital. Quand nos voisins ont des difficultés, celles-ci deviennent inévitablement les nôtres."
(Reagan, 1983)

La CBI est donc éminemment politique et idéologique, quant aux résultats économiques, le bilan est mitigé (Taglioni, 1995).

Avec l'initiative du président Bush en 1990 (*Enterprise for the Americas Initiative*, EAI) apparaît une politique plus globale qui s'adresse aux pays d'Amérique latine et à la Caraïbe. Les visées de cette initiative sont économiques et s'inscrivent dans la dynamique de mise en place d'une zone de libre échange à l'échelle de l'hémisphère ouest. Compte tenu de l'achèvement du marché unique européen et de la dynamique asiatique centrée autour du Japon, les Etats-Unis ont en effet choisi de jouer la carte de la coopération économique régionale élargie.

Dans ce sens l'ALENA est conçu comme le moteur de cette intégration pan-américaine. Cependant, le Congrès repousse la décision concernant son accord à l'extension géographique de l'ALENA. Il est vrai que l'ALENA ne fait pas l'unanimité dans l'opinion publique états-unienne qui craint que la délocalisation des entreprises vers le Mexique soit source de chômage dans leur pays; ce qui n'est pas totalement infondé. D'un autre côté, il n'est pas certain que l'Argentine ou le Brésil soit véritablement enthousiastes pour une association qui risque de faire stagner leurs exportations vers les Etats-Unis et surtout d'augmenter leur dépendance pour les importations; les résultats du CBI dans la Caraïbe sont éloquentes à ce sujet. D'autant que la dynamique du MERCOSUR tant sur le plan intérieur que dans ses relations économiques extérieures semble à ce jour prometteuse.

La mise en œuvre de l'Association des Etats de la Caraïbe devrait donner un temps de réflexion supplémentaire aux Etats et territoires de la Caraïbe et renforcer leur capacité de négociation en vue de leur insertion dans la prochaine Zone de Libre Echange des Amériques (FTAA) à l'horizon 2005.

Le seul et tardif voyage officiel du Président Clinton en Amérique latine et dans la Caraïbe en 1997 durant son deuxième mandat est révélateur de l'assurance et de la désinvolture des Etats-Unis envers leurs futurs partenaires commerciaux...

L'aide publique au développement des Etats-Unis pour la Méditerranée américaine est d'ailleurs inférieure à celle de l'Union Européenne. En revanche, cette aide gérée par l'USAID est réalisée exclusivement sous forme de dons.

Nous sommes donc en présence d'un paradoxe (qui n'est qu'apparent) : les Etats-Unis se préoccupent davantage, en terme d'aide au développement, de la Méditerranée eurafricaine que de la Méditerranée américaine alors que pour l'Union Européenne c'est le phénomène inverse. Ce chassé-croisé simpliste est en réalité beaucoup plus complexe; nous avons essayé de l'esquisser dans ces quelques pages.

Conclusion : le comparatisme à des limites !

Il est difficile, sous peine de déterminisme, de trouver une unité tant dans la Méditerranée américaine que la Méditerranée eurafricaine. Si la mise en perspective de ces deux espaces nous éclaire sur quelques points de relations internationales, il apparaît cependant qu'un fait persiste : le comparatisme n'illustre pas clairement la supposée unité méditerranéenne.

"Selon la manière dont on pose les questions et selon l'échelle à laquelle on les pose, on peut toujours faire apparaître des faits de continuité aussi bien que de rupture."

(Dakhliya, *in* : Paquot, 1995)

Il ressort que la définition de la région méditerranéenne et le concept même de Méditerranée sont et restent fluctuants.

Je rappelais en introduction que le mot méditerrané avait longtemps été employé comme adjectif avant de devenir nom propre, il me semble qu'il faudra encore bon nombre de débats, d'explications et de réflexions avant de l'utiliser comme nom commun et c'est sans doute mieux ainsi.

Bibliographie

- AMIN, S., 1992, *Les enjeux stratégiques en Méditerranée*, Paris, l'Harmattan, 240 p.
- BRUNET, R.; DOLLFUS, O.; GENTELLE, P., 1995, "Le concept de Méditerranée", *L'Espace Géographique*, n° 3, Paris, p. 193-226.
- CALLEYA, S., 1997, "The euro-mediterranean process after Malta : what prospects ?", *Mediterranean Politics*, Vol. 2, n° 2, autumn, Londres, Frank Cass, p. 1-22.
- COX, A.; KONING, A., 1997, *Understanding European Community Aid*, London, Overseas Development Institute/European Commission, 125 p.
- FERRIER, JP, 1992, "La Méditerranée, un modèle du Monde !", *Colloque la Méditerranée vue de Nice*, 5 p.
- GIZARD, X (ed.), 1993, *La Méditerranée inquiète*, Marseille, DATAR/Editions de l'Aube, 191 p.
- Guide de la coopération décentralisée en Méditerranée*, 1998, Lisbonne, Centre Nord-Sud, 116 p.
- LABRECQUE, G., 1999, *Les frontières maritimes internationales*, Paris, l'Harmattan, 444 p.
- LEWIS, G., 1968, *The Growth of the Modern West Indies*, Modern Reader Paperbacks, New York, 506 p.
- Mosaïque*, 1997, Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale, 49^e session, Rapport du comité 6, 20 p.
- PAQUOT, T., 1995, *La bibliothèque des deux rives. Sur la Méditerranée occidentale*, Paris, Lieu Commun.
- REGNAULT, H., 1997, "Les intégrations économiques en Méditerranée", in Benhayoun et alii (éds), *L'Europe et la Méditerranée*, Paris, l'Harmattan, p. 83-100.

- RUEL, A., 1991, "L'invention de la Méditerranée", *Vingtième Siècle*, n° 32, octobre-décembre, Paris, p. 7-14.
- SEGAL, A., 1987, "The Caribbean exodus in a global context : comparative migration experiences", in : *The Caribbean exodus*, edited by Levine, B., Praeger, New York.
- TAGLIONI, F., 1999, Les revendications frontalières maritimes dans le bassin Caraïbe : État des lieux et perspectives, *Norois*, n°180, p. 617-630
- TAGLIONI, F., 1998, "*Les enjeux internationaux et régionaux dans la Caraïbe depuis la fin de la guerre froide*", Ramses, 1999, Coopérations et confrontations dans les Amériques, Paris, IFRI/Dunod, p. 117-127.
- TAGLIONI, F., 1997, "L'Association des Etats de la Caraïbe dans les processus d'intégration régionale. Quelle insertion pour les Départements Français d'Amérique ?", in : van Eeuwen, D. (dir), "Nouvelles intégrations latino-américaines et Caraïbes. Régionalisme ouvert et mondialisation", *Annales d'Amérique latine et des Caraïbes*, n° 14-15, Aix-en-Provence, CREALC, p. 147-167.
- TAGLIONI, F., 1995, *Géopolitique des Petites Antilles*, Paris, Karthala, 326 p.
- TEBOUL, R., 1997, "L'aide au développement en Méditerranée", in Benhayoun et alii (éds), *L'Europe et la Méditerranée*, Paris, l'Harmattan, p. 43-79.
- TOVIAS, A., 1997, "La politique méditerranéenne de l'Union Européenne", in Benhayoun et alii (éds), *L'Europe et la Méditerranée*, Paris, l'Harmattan, p. 23-39.
- VAN EEUWEN, D. (dir), 1997, "Nouvelles intégrations latino-américaines et Caraïbes. Régionalisme ouvert et mondialisation", *Annales d'Amérique latine et des Caraïbes*, n° 14-15, Aix-en-Provence, CREALC, p. 255-296.